

LICENCE PRO Productions Animales*

Parcours conseil en élevage - Bovin lait en apprentissage

*CNAM Conservatoire National des Arts et Métiers



Se construire un avenir dans le conseil



Visite d'exploitation

Pourquoi ?

- **Je suis titulaire** d'un BTS agricole (ACSE, PA, autres) ou un autre BTS, BUT
- **Je suis étudiant(e), apprenti(e)** ou en reconversion professionnelle
- **Je fais preuve d'initiative** et j'ai un projet professionnel agricole
- **Je souhaite me former** aux diagnostics d'ateliers bovin-lait
- **J'aimerais assurer** les suivis techniques afin de proposer des solutions d'amélioration ou de résolutions de problèmes
- **Je veux devenir** un professionnel qui assure une veille technicoéconomique chez les éleveurs laitiers
- **Je veux travailler** au sein de structures ou d'entreprises individuelles :
 - *de conseil (contrôle laitier, centre d'insémination, centre de gestion)
 - *de productions animales (exploitations agricoles)
 - *d'expérimentation (centre de recherches)
- **Je veux exercer** en tant que conseiller en élevage, technicien d'expérimentation, conseiller clientèle, responsable d'élevage, agriculteur ou poursuivre vers des études d'ingénieur

L'apprentissage en quelques mots :

- **L'UFA Les Vergers est en relation avec le CNAM**, qui répond à la charte qualité QUALIOPI
- **Habilitation du CNAM**
- **Les entreprises d'accueil** : exploitations agricoles ; OPA
- **34 semaines en entreprise**
- **16 semaines de 35h** au centre de formation du lundi matin au vendredi midi, soit 600h
- **5 semaines de congés payés**

Conditions d'admission :

Dossier d'inscription à télécharger sur notre site www.lyceelesvergers.fr

Nos spécificités

- **Un suivi personnalisé dès votre entrée en formation** : test de positionnement en anglais, français et zootechnie pour vous proposer du soutien et répondre au mieux à vos besoins
- **Nous vous aidons à trouver un maître d'apprentissage** si besoin.
- **Nous vous accompagnons dans la réalisation et la signature du contrat** d'apprentissage avec votre futur employeur
- Tout au long de la formation, nous vous accompagnons pour **créer et consolider votre projet personnel et professionnel**
- **Un lien constant entre l'UFA et l'entreprise**
- **Les enseignants des matières professionnelles sont tous d'anciens techniciens agricoles ou professionnels.** Ainsi, ils ont fait le choix d'une formation qui met directement en application les cours théoriques sur l'entreprise d'apprentissage. De cette manière, vous appréhendez mieux les notions traitées.
- **1 visite de l'entreprise agricole par le tuteur** (sur l'année de formation)
- **Une professionnalisation soutenue en licence** : réalisation d'un projet tutoré répondant à une problématique technique trouvée en collaboration avec le maître d'apprentissage. Ce projet fait l'objet d'une soutenance devant un jury
- **Formation rémunérée** dépendante du cursus précédent et de l'entreprise d'apprentissage (valorisation du SMIC)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Alternance des périodes en entreprise
et à l'UFA répondant à l'acquisition des
blocs de compétence

Matières	Horaires
Anglais de spécialité	30 h
Communication et conseil en élevage	24 h
Marketing et négociation conseiller en élevage	64 h
Analyse de l'environnement technico-économique, écologique et social de l'entreprise agricole et rurale	68 h
Diagnostic de l'entreprise et de ses élevages	44 h
Gestion de projet en situation de conseil en élevage	67 h
Connaissance de l'animal et de ses produits	84 h
Les leviers techniques d'action du conseil en élevage	79 h
Projet tutoré	140 h
TOTAL	600 h

